

Renouvellement des membres du Conseil contitutionnel

Par **Vincent**, le **06/07/2004** à **01:54**

Les 24 et 27 février 2004 ont été nommés:

M. Pierre MAZEAUD à la présidence du CC par le président de la République;
M Pierre STEINMETZ en remplacement de Madame Monique Pelletier par le Président de la République;
M Jean-Louis PEZANT en remplacement de Monsieur Michel Ameller par le Président de l'Assemblée nationale;
Mme Jacqueline de GUILLENCHMIDT en remplacement de Monsieur Yves Guéna par le Président de Sénat.

Depuis, siège Monsieur le président Valérie GISCARD d'ESTAIN comme membre de plein droit.

Par **Yann**, le **06/07/2004** à **09:21**

Donc maintenant c'est clair, puisque VGE peut siéger les anciens présidents sont membres de droit du CC même si dans un premier temps ils auraient refusé cette fonction.